

## Fiche action n°24

<b>Intitulé de l'action</b>	<b>Mettre à disposition de la population les outils interactifs « 3 minutes pour faire le point » et « vosconseilsdepistage.e-cancer.fr » de l'Institut National du Cancer (INCA)</b>
<b>Copilotes</b>	<b>ARS – PAYS GRAYLOIS– ADECA</b>
<b>Axe stratégique du CLS</b>	<b>Favoriser les comportements favorables à la santé</b>
<b>Objectif opérationnel</b>	Sensibiliser la population à l'importance du mode de vie sur la prévention des cancers
<b>Parcours/Projet Prioritaire ARS</b>	<b>PARCOURS CANCER</b>
<b>Enjeu de l'action</b>	Le cancer est la 1 <sup>ère</sup> cause de décès en France, avec 27,4% de l'ensemble des décès (source FNORS - données 2010-2012). D'après l'INCA, 40% des cancers pourraient être évités si nous changeons nos comportements quotidiens. Les principaux facteurs de risque évitables sont le tabac, l'alcool, le manque d'activité physique et une alimentation déséquilibrée. L'objectif est de permettre à chacun de connaître les facteurs de risque auxquels il est exposé à travers son mode de vie et dispenser des conseils adaptés pour faire évoluer son comportement.
<b>Descriptif de l'action</b>	Dans un lieu d'accueil du public, mettre à disposition de la population les outils « 3 minutes pour faire le point » et vosconseilsdepistage.e-cancer.fr Faire réaliser les tests, puis échanger sur les résultats obtenus. Délivrer un message de sensibilisation et des clefs pour permettre à l'utilisateur d'agir sur les points d'amélioration détectés par le test.
<b>Opérateurs</b>	ADECA FRANCHE-COMTE
<b>Partenaires</b>	Tout service qui reçoit du public et tout professionnel de santé volontaire pour participer à l'animation
<b>Eléments facilitateurs</b>	Présence du médecin de l'ADECA
<b>Préalables</b>	Connexion internet sur le lieu d'accueil
<b>Programmation de la mise en œuvre et échéancier</b>	A compter de 2017 : 3 journées par an sur la durée du CLS, en dehors des mois dédiés aux campagnes de dépistage organisé. Soit 9 journées au total.
<b>Modalités de suivi</b>	COPIL du Contrat Local de Santé
<b>Indicateurs d'évaluation</b>	⇒ Nombre de journées réalisées ⇒ Nombre de personnes sensibilisées ⇒ Liste des lieux de réalisation de l'animation
<b>Budget</b>	Vacations des professionnels de santé volontaires
<b>Sources de financement</b>	ADECA pour l'animateur et le matériel informatique ARS – FIR pour les vacations (dans la limite de 300 € par an, soit 900 € sur la durée du CLS)